Propos sectaires sur Facebook : Krishnee Bunwaree maintenue en détention préventive

03/08/2012 à 20h17

Ile Maurice : la facebookeuse arrêtée pour des propos racistes sur le réseau social américain, devra rester en cellule jusqu'au lundi 6 août prochain. La police, saisie par un journaliste d'un quotidien du matin, a objecté à sa remise en liberté conditionnelle.

Krishnee Bunwaree, 22 ans, devra passer une semaine en détention préventive pour ses propos à caractère raciste sur Facebook. **Arrêtée le mercredi 1er août 2012, l'habitante de Port-Louis a été traduite en cour de Port-Louis ce jeudi 2 août en infraction avec la *Computer Misuse and Cybercrime Act* de 2003.**

Sa comparution s'est déroulée à huis clos devant la magistrate Meenakshi Gayan-Jaulimsing. Le sergent Robin Bundhoo de la Cybercrime Unit du Central CID a objecté à la motion de remise en liberté conditionnelle de la jeune femme présentée par l'avocat Jaysingh Chummun.

Krishnee Bunwaree devra comparaître de nouveau devant le *Bail & Remand Court* le lundi 6 août.

> ***Elle a craqué à sa sortie du tribunal et a éclaté en sanglots alors que son homme de loi faisait part de son étonnement qu'elle n'ait pas été libérée bien qu'elle collabore pleinement avec les enquêteurs et qu'elle ait avoué les faits.***

Cette affaire qui a causé un grand tollé parmi les internautes a été portée à la connaissance de la police par un journaliste d'un quotidien du matin, Monaf Hossenbaccus, âgé de 66 ans.

Lors d’une fonction officielle mercredi, le vice-Premier ministre Rashid Beebeejaun a qualifié les dérapages de Krishnee Bunwaree de *« dégueulasses et dégoûtants ».*

> ***« Il faut des sanctions très sévères contre ce genre de commentaires », a-t-il déclaré, indiquant que le racisme gagne du terrain dans le pays. « Nous pouvons également entendre de tels propos dans des réunions privées politiques aussi bien que dans certaines institutions », s’est indigné Rashid Beebeejaun. (…)***

L’Express.MU